

Notre engagement premier demeure le service éclairé et responsable de notre communauté.

BOOST UNIVERSITAIRE

POUR LES COMMUNAUTÉS UNIVERSITAIRES



CHARTRE ÉTHIQUE DE L'ORGANISATION « BOOSTUNIVERSITAIRE »



Intégrité | Solidarité | Innovation éducative

Adoptée conformément à l'Article 24 des Statuts de BOOSTUNIVERSITAIRE – le 09 mai 2025

BOOSTUNIVERSITAIRE est née d'une conviction profonde : que l'éducation est le levier le plus puissant de transformation sociale, et que les universitaires haïtiens/ du monde méritent un environnement d'apprentissage, de soutien et d'expression digne de leurs ambitions.

Notre credo : « *Notre engagement premier demeure le service éclairé et responsable de notre communauté* » - n'est pas une formule : c'est une exigence quotidienne.

La présente *Charte Éthique* définit les valeurs fondamentales, les engagements et les comportements attendus de tout directeur, membre, bénévole ou partenaire de l'organisation. Elle est le socle moral sur lequel repose toute action conduite au nom de BOOSTUNIVERSITAIRE. Son respect est une condition d'appartenance à la communauté que nous bâtissons ensemble.

PILIER 1 — L'INTÉGRITÉ

L'intégrité est le fondement de la confiance que la communauté universitaire et le grand public accordent à BOOSTUNIVERSITAIRE. Elle exige de chacun une cohérence absolue entre les valeurs affichées et les actes posés.

1. Honnêteté et transparence

Tout membre agit avec honnêteté dans ses relations internes et externes. Les informations relatives aux activités, aux finances et aux décisions de l'organisation sont communiquées de manière claire, exacte et accessible aux parties prenantes concernées.

2. Gestion responsable des ressources

Les fonds, équipements et ressources de l'organisation sont utilisés exclusivement à des fins conformes à la mission de BOOSTUNIVERSITAIRE. Tout détournement, usage personnel non autorisé ou gaspillage constitue une violation grave de la présente Charte.

3. Déclaration des conflits d'intérêts

Tout membre qui se trouverait dans une situation pouvant compromettre son impartialité doit le déclarer sans délai et s'abstenir de participer à la décision concernée. L'intérêt collectif prime toujours sur l'intérêt personnel.

4. Respect de la confidentialité

Les informations confidentielles relatives aux membres, partenaires, bénéficiaires et délibérations internes ne doivent être divulguées sans autorisation expresse du *Conseil de direction*. Cette obligation reste ferme ni pour les membres, ni après la cessation de la qualité de membre.

PILIER 2 — LA SOLIDARITÉ

BOOSTUNIVERSITAIRE est une communauté avant d'être une structure. La solidarité y est le principe qui lie les membres entre eux et avec les communautés universitaires qu'ils servent. Elle se manifeste dans le respect mutuel, l'entraide et l'engagement collectif.

5. Respect de la dignité de chaque personne

Tous les membres, sans distinction de sexe, d'origine géographique, de niveau d'études, de conviction politique ou religieuse, ont droit au respect de leur dignité. Le harcèlement moral, sexuel ou toute forme de discrimination est strictement prohibé et constitue une cause de radiation immédiate.

6. Inclusion et égalité des chances

BOOSTUNIVERSITAIRE s'engage à garantir l'accès équitable de tous les universitaires à ses ressources, formations et espaces d'expression, indépendamment de leurs moyens financiers ou de leur localisation géographique.

7. Engagement envers la communauté

Les membres agissent en citoyens responsables, conscients que leurs actions au nom de l'organisation ont un impact sur la société haïtienne/ le monde. Toute initiative doit contribuer au renforcement de la cohésion sociale et au développement du pays.

8. Soutien mutuel et bienveillance

Les membres s'encouragent mutuellement dans leurs parcours académiques et professionnels. La compétition saine est valorisée ; l'entraide, la transmission du savoir et la reconnaissance des contributions de chacun sont des pratiques attendues au sein de l'organisation.

PILIER 3 — L'INNOVATION ÉDUCATIVE

Haïti/ le monde a besoin d'une nouvelle génération d'universitaires capables de penser autrement, de produire de la connaissance, et de proposer des solutions créatives aux défis du pays/ du monde. BOOSTUNIVERSITAIRE s'engage à être un espace d'avant-garde intellectuelle et pédagogique.

9. Qualité et rigueur scientifique

Toute ressource, formation ou contenu produit sous le nom de BOOSTUNIVERSITAIRE doit répondre à des standards de qualité académique. La rigueur scientifique, la vérification des sources et l'honnêteté intellectuelle sont non négociables.

10. Culture de l'apprentissage continu

Les membres s'engagent à cultiver leur propre développement intellectuel et à partager leurs savoirs au sein de la communauté. L'ignorance acceptée est une faiblesse ; l'ignorance combattue est une force.

11. Ouverture aux idées nouvelles

BOOSTUNIVERSITAIRE valorise la diversité des perspectives, l'expérimentation pédagogique et l'adaptation aux réalités numériques et technologiques du monde contemporain. Aucune idée pertinente ne doit être écartée au motif qu'elle est nouvelle ou différente.

12. Responsabilité académique et citoyenne

Les membres utilisent le savoir comme un outil de service, non de domination. Ils s'engagent à produire et diffuser une connaissance accessible, utile et ancrée dans les réalités haïtiennes et mondiales, en vue du développement durable du pays/ monde.

Engagements transversaux

Au-delà des trois piliers, les membres de BOOSTUNIVERSITAIRE s'engagent collectivement à :

- Respecter les lois haïtiennes et les conventions internationales relatives aux ONG (*Article 25 des Statuts*) ;

- Préserver le caractère apolitique de l'organisation : aucun membre ne peut utiliser le nom ou les ressources de BOOSTUNIVERSITAIRE à des fins de propagande politique ou partisane ;
- Protéger l'image de l'organisation sur les réseaux sociaux et dans l'espace public, en s'abstenant de tout propos ou comportement susceptible de ternir la réputation de BOOSTUNIVERSITAIRE ;
- Signaler tout manquement éthique dont ils seraient témoins, par les canaux internes prévus à cet effet, sans crainte de représailles.

Violations et conséquences

Tout manquement aux principes de la présente *Charte* est traité conformément aux dispositions du *Titre VII du Règlement Intérieur*. Les violations graves, incluant le détournement de fonds, le harcèlement, la discrimination ou l'usage abusif du nom de l'organisation, peuvent entraîner la radiation définitive et, le cas échéant, des poursuites légales devant les juridictions compétentes du siège social de l'organisation.

Engagement personnel

En adhérant à BOOSTUNIVERSITAIRE ou en acceptant un mandat au sein de ses structures, chaque membre souscrit librement et solennellement aux valeurs et engagements de la présente *Charte*. Cette adhésion éthique est le premier acte de service envers notre communauté.

Je soussigné(e), _____, membre de BOOSTUNIVERSITAIRE, déclare avoir pris connaissance de la présente *Charte Éthique* et m'engage à en respecter l'esprit et la lettre.

Fait à Cap-Haïtien, _____

Signature du membre :
